

L'Institut agricole d'Oka, avait déjà pour aumôniers, nommés par leur supérieur local, les Révérends Pères Humbert et Cléophas, o. c. r.

Pour cette année, les aumôniers se tiendront une fois par semaine, au jour et à l'heure les plus propices, à la disposition des étudiants de la Faculté ou Ecole qui leur est assignée.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 17 janvier 1917.

M. l'abbé Camille-A. Santoire, ancien curé de Saint-Louis-de-Gonzague (diocèse de Valleyfield), décédé le 15 de ce mois, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre, *chancelier*.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Décembre 1916.

PENDANT les cérémonies funèbres qui se déroulèrent à la Sixtine après la mort de Pie IX, le cardinal Guibert arriva et se plaça suivant son rang à côté du cardinal Canossa, évêque de Vérone. Ce cardinal remarqua que son collègue portait la croix pectorale sur la *cappa*. et lui en fit l'observation. Mgr Guibert, très observateur des lois de l'Eglise, et qui avait continué à Rome ce qu'il faisait en France, s'empressa de passer sous la *cappa* la croix qu'il portait ostensiblement. Le geste fut remarqué. C'est qu'il symbolisait une coutume éminemment française, laquelle, depuis cette époque relativement lointaine, s'est étendue à d'autres pays. L'Italie elle-même n'en est pas exempte.

Le principe du cérémonial est clair. On ne doit rien mettre sur la *cappa*. Elle doit envelopper le prélat dans toute l'ampleur de sa majesté sans qu'aucun ornement étranger ne vienne en détruire l'harmonie. En France, depuis le concordat, la croix pectorale était souvent considérée par les évêques